

La première option -- le maintien de notre position actuelle face aux Etats-Unis en modifiant nos politiques le moins possible -- comporterait la poursuite des politiques générales actuelles dans les secteurs du commerce et de l'industrie. Notre politique économique continuerait d'être fortement teintée de libéralisme. L'approche multilatérale de la nation la plus favorisée continuerait à régir les politiques commerciales. Nous poursuivrions nos efforts pour étendre notre accès aux marchés américains et maintenir une forme de relations privilégiées avec les Etats-Unis. Notre développement industriel serait encore en grande partie axé sur l'exportation, principalement de matières premières et de produits semi-finis. Nous nous efforcerions sans doute de diversifier nos exportations tout en évitant autant que possible de tomber dans une plus grande dépendance vis-à-vis les marchés américains. Nous tenterions également de créer des emplois au Canada en traitant sur place une plus forte proportion de produits de base canadiens. Mais ce serait essentiellement une option pragmatique. Les problèmes seraient traités au fur et à mesure qu'ils se poseraient et l'on ne se préoccuperait guère de savoir où les tendances générales de cette politique nous mènent ou si les éléments de cette politique sont inspirés par un même principe et un même objectif.

Quels bénéfices pourrions-nous compter retirer de cette politique dans les faits? Tout cela dépendrait de notre aptitude relative à maintenir notre position aux Etats-Unis et sur d'autres marchés. Le coût de cette option serait fonction directe de ces résultats. Mais soyons optimistes; supposons que les Etats-Unis n'adoptent pas une attitude protectionniste et qu'un système d'échanges commerciaux ouvert permette au Canada de remporter des succès sur les autres marchés mondiaux. Nous pourrions poursuivre cette voie avec un succès apparent pendant un certain temps. Mais l'attraction continentale demeure. Il existe donc un risque très réel, celui d'être attiré de plus en plus dans l'orbite américaine, en obéissant à des considérations purement pratiques. Et tout cela, rappelons-le, dans le cadre des suppositions les plus optimistes. En apparence, nous appliquerions une politique destinée à maintenir, sinon améliorer, notre position relative actuelle. En réalité, nous risquerions de perdre du terrain.

La seconde option favorise une intégration plus étroite, ce qui laisse entrevoir plus d'une possibilité. Nous pourrions, par exemple, conclure d'autres accords du type du pacte de l'automobile touchant des secteurs particuliers de l'industrie. Nous savons que ces accords comportent des avantages, mais ils créent également des problèmes. Ils pourraient nous placer dans une position désavantageuse lors de négociations avec les Etats-Unis et avec d'autres partenaires commerciaux. Nous pourrions conclure qu'il faut apporter des solutions de plus grande envergure, comme la création d'une zone de libre-échange ou d'une union douanière. Mais l'une ou l'autre solution nous lierait de façon permanente avec les Etats-Unis dans des accords qui pourraient sembler matériellement avantageux pour nous. Mais contribueraient-ils à consolider notre indépendance?

De fait, si nous poursuivions cette option, nous serions peut-être amenés à conclure que la seule manière, pour nous, de contrebalancer la puissance économique écrasante de notre partenaire serait d'opter en même temps pour une forme d'union politique. Nous chercherions ainsi à exercer une influence directe maximum sur les décisions économiques qui nous touchent.

J'ai poursuivi la logique de cette option jusqu'à un point où ses difficultés ne manqueront pas de vous apparaître. Elle offre des attraits évidents du point de vue matériel. On peut y voir une certaine analogie avec la tendance à l'unification européenne. Cette analogie, toutefois, ne résiste pas à l'examen. Il existe un monde de différences entre l'équilibre interne qui résulterait